VENTES A L'ENCAN.

Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE

Trois Lots à Bâtir Bien Remblayés sur la RUE WATER, Entre les rues Constantinople et Austerlitz

Succession de Joseph Ritter.

No 42,020. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet — JEUDI, le 13 mai 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 12 avril 1905, par l'Honorable Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Trois lots à bâtir bien remblayés dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Water, Tchoupitoulas, Austerlitz et Constantinople, désignés par les Nos 1, 3 et 5 dans l'îlet No 241 d'après un plan de A. Brodtmann, C. E. daté le 19 mars 1872, déposé dans le bureau de Alfred Seiglar, géomètre, et auquel il est référé dans l'acte de vente de Edmond Burtha par devant A. Fitzo, jr, notaire, le 30 avril 1872, mesurant comme suit : Le lot No 1 35 pieds 2 lignes de face à la rue Water, la même largeur sur la ligne du fond sur 101 pieds 3 pouces de profondeur sur la ligne séparant du lot No 2 et 100 pieds 2 pouces et 5 lignes sur la ligne séparant du lot No 3. Le lot No 3 35 pieds 1 pouce de face à la rue Water, la même largeur dans le fond sur 100 pieds 2 pouces et 5 lignes sur la ligne séparant du lot No 4 et 99 pieds 2 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne séparant du lot No 5. Le lot No 5, 35 pieds 2 pouces de face à la rue Water, la même largeur sur la ligne du fond, sur 99 pieds 8 pouces et 3 lignes sur la ligne séparant du lot No 6 et 98 pieds 2 lignes sur la ligne séparant du lot No 7, faisant face au fleuve et aux grands Bâtiments Dock, et entre des lignes de chaque côté.

Termes et conditions—Comptant et le acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1905 au de sus et en plus du prix de l'adjudication 10 pour cent au comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

L'acte de vente perdevant J. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.

J. H. Rosser, jr avocat.

14 avril—16 23 30—mai 7 14 18

ANNONCE JUDICIAIRE

Joli cottage double, 3521-3523 rue Annonciation.

PAR MACON & KERNAGHAN, encanteurs—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, le 27 avril 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 20 mars 1905, de l'Hon. W. S. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E dans la succession d'Alphonse M. Kunz, No 73,319 du dossier de ladite cour, la propriété ci-après décrite à savoir :

Le joli cottage double au bois Nos 3521 et 3523 rue Annonciation, muni de la banquette et contenant galerie, 4 chambres et hangar de chaque côté. Le lot de terre est situé dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Annonciation (autrefois Jersey), Fourcher, Alma et Laurel, désigné par le numéro 17 sur un plan fait par Arthur de Armas, voyer, daté le 1er août 1895, annexé à un acte passé pardevant James Fahey, ancien notaire en cette ville, le 23 mars 1896. Ledit lot, mesurant, en mesure américaine 31 3/4 de face à la rue Annonciation par 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Sur une rue large, près de plusieurs lignes de chars et dans un voisinage tranquille et respectable. Un placement qui emporte.

Conditions—Un tiers en plus comptant, la balance en un crédit de 1 et 2 ans, pour des billets négociables garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité notariées et extrajudiciaires, impliquant l'assurance des bâtisses et la police transférée au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1905, en plus et au dessus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

L'acte de vente perdevant J. J. Weiss, notaire, aux frais de l'acquéreur.

John McCloskey, avocat.

25 mars—26—av 2 9 16 23 27

Will. J. Morgan.

ANNONCE JUDICIAIRE

Mathias Keil, individuellement et comme exécuteur, etc., vs Joseph Keil et al—Division A, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 75,508.

EN VERTU de ce et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. A, daté le 5 avril 1905, et adressé à Will J. Morgan, encanteur, je vendrai à l'enchère publique MARDI, le 9 mai 1905, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi :

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Philip, Première, Saratoga (autrefois St. Patrick) et Bed Rempart (autrefois St. Denis) désigné par le numéro cinq, d'après un plan par A. Knoll, daté le 13 décembre 1859, déposé en l'étude de John T. Coffey, ancien notaire, comme plan No 6 du livre des plans Nos un et mesurant d'après ledit plan, 30 pieds de face à la rue Philip sur une profondeur de la dite rue Philip à une ligne commune au dit lot et mesurant de 86 pieds 6 pouces et 9 lignes, et à une façade de 30 pieds, sur ladite ligne commune en 2006 rue Philip.

Les améliorations comprenant un cottage simple en bois, contenant quatre chambres, dans la cour se trouve hangar, citerne, etc.

Termes et conditions de la vente—Un tiers en plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance représentée par des billets de l'acquéreur, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale, et toutes les clauses usuelles de sécurité l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de 1905, payer pour l'acte de vente au dessus du prix de l'adjudication.

L'acte de vente perdevant Valentine J. Events, notaire. L'acquéreur devant déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de la vente.

Geo. J. Ganzelmer, avocat du demandeur.

Henriques & Dunn, avocats des défendeurs.

WILL. J. MORGAN,
Encanteur.
331 rue Carondelet.

9 avril—9 16 23 30—mai 7 9

Succession de Dominique Mots.

No 75,623—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division A. l'Hon. T. C. W. Ellis, siégeant, signé et daté le 30 mars 1905 et adressé à WILL. J. MORGAN, Encanteur, je vendrai à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 2 mai 1905, à midi, trois certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Chartres, Royale, Marigny et Mandeville, les dessus désignés comme le lot No 21 au plan No 151 par le plan de A. de Armas, ancien notaire, un autre de cela est désigné par le No 1, de l'îlet 151 par un plan de L. Pilié, voyer, daté le 2 mai 1844, déposé en l'étude de L. T. Caire ancien notaire, et un autre de cela étant une partie de terre étant une portion du fond d'une plus grande portion de terre achetée par Auguste Banning de François Lacroix, et mesurant comme suit, à savoir :

Le lot No 21 mesurant en mesure américaine trente et un (31) pieds onze (11) pouces et cinq (5) lignes de face à la rue de Chartres sur cent vingt sept (127) pieds dix (10) pouces et six (6) lignes de profondeur. Le lot No 1 mesurant vingt six (26) pieds neuf (9) pouces et trois (3) lignes de face à la rue Marigny sur cent cinquante cinq (155) pieds dix (10) pouces de profondeur; la portion de terre est située à une distance de cent vingt (120) pieds dix (10) pouces et quatre (4) lignes de face à la rue Marigny, et à une distance de quatre vingt douze (92) pieds six (6) pouces de la rue de Chartres et mesurant trente (30) pieds sur les côtés parallèles aux rues Royale et Chartres, et trente cinq (35) pieds quatre (4) pouces et six (6) lignes sur les côtés parallèles aux rues Marigny et Mandeville.

Conditions—Comptant.

L'acte de vente perdevant Robert Légier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Walter L. Gleason, avocat.

WILL. J. MORGAN, Encanteur.
331 rue Carondelet

3 avril—3 9 16 23 30—mai 2

VENTES A L'ENCAN.

VENTES A L'ENCAN.

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE JOHN FRIEDRICH.

No 74,876, COUR CIVILE DE DISTRICT, PAROISSE D'ORLEANS.

MARDI, LE 2 MAI 1905.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau Nos 832-834 rue Commune—MARDI, le 2 mai 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville, il sera positivement vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 13ième jour de mars et signé le 20ième jour de mars 1905, et aussi en vertu d'un ordre daté et signé le 24 mars 1905, homologuant les procédures d'une réunion de famille, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans la succession ci-dessus intitulée, les propriétés foncières de grande valeur ci-après décrites, à savoir :

1° Superbe propriété commerciale No 1033 et 1035 rue du Canal, entre l'avenue Remparts et la rue Bourgogne, comprenant une bâtisse en brique à trois étages avec mansarde, occupée par la "Parlor Shoe Store" et autres, contenant au rez-de-chaussée un grand magasin et subdivisée en environ 16 chambres au-dessus, le tout plus particulièrement décrit comme suit, à savoir :

Premièrement—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant de quelque façon en dépendant, situé dans le deuxième district de cette ville, désigné par le numéro un dans l'îlet No 81, borné par les rues Canal, Remparts, Decatur, maintenant Iberville, et Bourgogne, sur un plan dressé par L. H. Pilié, annexé à un acte passé pardevant David L. Morgan, ancien notaire en cette ville, le 2 mai 1841. Lequel lot mesurant en mesure anglaise vingt six pieds de face à la rue du Canal sur une profondeur de cent trois pieds dix pouces et cinq lignes entre lignes parallèles, connu par les numéros municipaux 1033 et 1035 rue du Canal.

Etant la même propriété qui a été acquise par John Friedrich décédé par achat de Mme Joséphine Adèle Livaudais, femme de Charles Laïtte, d'après un acte passé pardevant Aubin Dreyfous, ancien notaire en cette ville daté le 16 août 1866. Le titre enregistré dans le Bureau des Transferts pour cette paroisse dans le livre 90 folio 719.

Cette splendide propriété est située à quelque temps avant le centre commercial de la Nouvelle Orléans comme la ville augmente en population et importance. La destinée du développement est à l'arrière du fleuve et de grands "emporiums" commerciaux, hôtels et autres constructions publiques se groupent autour d'elle dans le voisinage. Elle est en face du Club Pickwick et à moins d'un Cri du dépôt terminus du France et mérite bien l'attention du capitaliste qui veut de bons Vendus sur un bail des près ne coûtera rien, une copie du titre est enregistrée dans le bureau de l'encanteur.

2° La résidence centralement située et connue à 2 étages en bois couverte en ardoises avec dépendances et grand terrain de 120 rue Marais, entre l'avenue du Canal et la rue Iberville, construite en retrait de la rue et contenant galeries sur le devant et dans le fond, grand vestibule, latrines et environ douze chambres avec dépendances, hangars, citernes, avec pompe, bordures de trottoir et de la voie, tuyaux, etc. Les terrains sont grands et sont bien distribués de manière à ne rien perdre de la vue. Ils mesurent cent vingt sept pieds dix pouces de face par cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur et sont plus particulièrement décrits comme suit, à savoir :

(a) Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant et de quelque façon en dépendant, situé dans le deuxième District de cette ville, désigné par le numéro "dix" de l'îlet No 27, borné par les rues Marais, Nord Liberté (autrefois Tremé) Iberville (autrefois Dorgenois) et la rue Tremé; d'après un plan dressé par le défunt Joseph Pilié, voyer, le 20 juillet 1846 déposé en l'étude de Lucien Hermann ancien notaire, et lequel dit lot de terre mesurant quarante deux pieds, sept pouces et quatre lignes de face à la rue Marais par cent vingt sept pieds, dix pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Etant la même propriété qui a été acquise par JOHN FRIEDRICH, décédé, par achat de Hermann L. Saulte, d'après un acte passé pardevant Edward Barnett, ancien notaire en cette ville, le 2 novembre 1847, et aussi

(b) Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages là dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé et faisant partie des communes en arrière de cette ville, désigné par le numéro "neuf" de l'îlet No 27 sur le plan dressé par Bonguet, ancien voyer de la municipalité No un, daté le 4 décembre 1838, déposé en l'étude de Félix De Armas, ancien notaire en cette ville par acte daté le 2 janvier 1839, mesurant quarante deux pieds, sept pouces quatre lignes de face à la rue Marais, même mesure le long du fond, et cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Etant la même propriété qui a été acquise par JOHN FRIEDRICH, décédé par achat de Henry Ju et A. Bonnabel, d'après un acte passé pardevant Edward Barnett, ancien notaire en cette ville, daté le 23 mars 1849. Le titre enregistré dans le Bureau des Transferts pour cette paroisse dans le livre 47, folio 449.

Cette résidence de choix est à une petite distance du marché au centre des affaires, hôtels, amusements, etc. Les personnes désirant un "home" agréable avec de grands terrains devraient être attirés par cette occasion.

3° La remise de résidences bien situées et de bon rapport, en bois couvertes en ardoises, avec bâtisses à deux étages dans le fond, et la résidence simple en bois Nos 117, 119, 121, 123 et 125 rue N. Liberté, entre l'avenue du Canal et la rue Iberville, contenant en tout, incluant les bâtisses dans le fond à deux étages environ 19 chambres, cabinets, galeries, etc. dans la cours sont des citernes, hangars, etc. Le terrain mesurant 85 pieds 3 pouces sur 127 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur et est plus particulièrement décrit dans l'inventaire comme suit, à savoir :

Trois lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant et de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, désignés par les numéros six, sept et huit, de l'îlet No 27 sur un plan dressé par Bonguet, alors voyer, le 4 décembre 1838 et annexé pour référence à un acte de dépôt en l'étude de Félix de Armas, alors un notaire, le 18 janvier 1839, lesdits lots de terre, mesurant chacun vingt huit pieds cinq pouces de face à la rue Nord Liberté (autrefois rue Tremé) par cent vingt sept pieds dix pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles, ayant deux pieds, sept pouces et quatre lignes de face à la rue Marais par cent vingt sept pieds, dix pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Etant la même propriété qui a été acquise par JOHN FRIEDRICH, décédé, par achat de Benjamin Roach, d'après un acte passé pardevant Joseph Cavillier, ancien notaire en cette ville, le 15 octobre 1849. Le titre enregistré dans le Bureau des Transferts pour cette paroisse dans le livre 97, folio 257.

Etant près du centre même de la ville, à proximité de la rue du Canal, ces résidences sont toujours louées et ont une grande valeur spéculative.

4° La propriété de résidence et magasin en briques à deux étages, centralement située, Nos 938 942 rue Conti, à l'encoignure de la rue Bourgogne, avec une bâtisse contiguë à deux étages en briques dans le fond, No 828 rue Bourgogne, servant de restaurant, résidences adjacentes et détachée sur la rue Bourgogne, contenant en tout, magasin sur l'encoignure et environ 15 chambres, dans la cour se trouve hangar, citerne, etc., plus complètement décrite comme suit, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes, et avantages là-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé et se trouvant dans cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, Dauphine, Bienville et Conti, mesurant en mesure américaine, trente-trois pieds deux pouces de face à la rue Conti, sur une profondeur et façade à la rue Bourgogne, de cent vingt neuf pieds dix pouces entre lignes parallèles, comme par les Nos municipaux 938-942 rue Conti et 828 rue Bourgogne.

Etant la même propriété qui a été acquise par JOHN FRIEDRICH décédé, par achat de Joseph Antoine Pechiogel, d'après un acte passé pardevant Edward Barnett, ancien notaire en cette ville, daté le 23 sept 1845.

Titre enregistré dans le bureau des transferts pour cette paroisse dans le livre 29, folio 190.

Aucune situation en cette ville n'a pas de marché, en avant que cette propriété étant près de la manufacture de cheminées de Meyerberg, "Consumers Electric Plant", le Young Men's Gymnastic Club et le Théâtre Lyric, sont issus d'obtenir une grande valeur dans peu de temps.

5° La résidence simple et magasin en bois couvert en ardoises No 240 rue Miro à l'encoignure de la rue Palmyre, contenant magasin et quatre chambres, cour dans le fond, hangars, etc. plus complètement décrit, comme suit, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situées étant et se trouvant dans le Premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Palmyre, Miro, Gasquet et Cleveland, et Galvez, désigné par le numéro un, sur un devis ou plan dudit lot de terre et autres fait par Bagnetzin, ancien architecte, et annexé à un acte de vente à Eugène King, passé pardevant Michael Gerusa, ancien notaire en cette ville, le 17 juillet 1883, d'après lequel dit devis ledit lot mesurant vingt sept pieds de face à la rue Miro sur une profondeur et façade de cent sept pieds six pouces à la rue Palmyre et entre lignes parallèles, connu par le No municipal 240 rue Miro.

Etant la même propriété qui a été acquise par John Friedrich décédé, par achat de Denis Mullen d'après un acte passé par devant James J. Woulfe, notaire en cette ville, le 26 avril 1893. Titre enregistré dans le bureau des transferts pour cette paroisse, dans le livre 148, folio 298.

Cette propriété de choix est dans un district populeux et est certaine d'une augmentation constante de valeur.

Termes et conditions—Un tiers en plus comptant, à l'option de l'acquéreur en des acquéreurs, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, pour des billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur sur la propriété vendue, portant cent (7 0/0) pour cent d'intérêt par an, de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final cinq (5 0/0) pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour faciliter la collection sur le billet ou les billets. La propriété devant être conservée assurée et la police ou les polices devant être transférées au porteur ou aux porteurs des billets, et l'acquéreur ou les acquéreurs devant assumer toutes les taxes d'Etat et de Ville pour l'année 1905, s'il y en a de dues au dessus et en plus du prix de l'adjudication, l'acquéreur ou les acquéreurs devant déposer dix (10 0/0) pour cent au moment de l'adjudication pour tier la vente.

Les actes de vente devant être passés pardevant Robert P. Upton, notaire de cette ville aux frais des acquéreurs.

THOMPSON B. WALKER,
Avocat.
Chambre 413 bâtisse Hennen

26 mars—26—avril 2, 9, 16, 23, 30 à date

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottages Doubles, 2me et 3me Districts. Aussi Propriétés à Covington, Lne.

Succession de Mme Sarah Ford, veuve par premier mariage de feu Antoney Dater, Sr., et dernièrement femme de Bernard Fontan, Sr.

No 75,416—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—

MARDI, le 2 MAI 1905,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 24 mars 1905, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite à savoir :

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, St. Louis, Conti et Rampart, étant d'une forme irrégulière, et mesurant en mesure américaine 25 pieds 1 pouce 4 lignes de face à la rue Bourgogne sur une profondeur de 106 pieds 4 pouces 4 lignes sur le côté le plus près et parallèle à la rue St Louis et sur l'autre ligne de côté vers la rue Conti par une première profondeur dudit lot de terre de 49 pieds sur une ligne parallèle à l'autre ligne de côté ainsi indite ligne forme à angle droit 7 pieds 4 pouces 4 lignes sur une seconde ligne de profondeur de 56 pieds 4 pouces 4 lignes parallèles à l'autre ligne de côté vers la rue St Louis, la ligne du fond mesurant 27 pieds 9 pouces de largeur, le tout plus ou moins et d'après un plan ou croquis d'arpentage fait par J. A. D'Hémécourt, voyer de ville, daté le 4 septembre 1877 et annexé à un acte passé pardevant Octave De Armas, notaire en cette ville le 2 juillet 1881.

Les améliorations sont désignées par les Nos 427 et 429 rue Bourgogne.

2° Les deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés par les Nos 10 et 11 dans l'îlet borné par les rues Galvez, Canal, Lopez et Iberville (anciennement Dorgenois) sur un plan de J. A. d'Hémécourt, mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Lopez sur 101 pieds 8 pouces 4 lignes, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent deux jolis cottages simples désignés par les Nos 116 et 122 rue Lopez.

Sera vendu séparément. Une opportunité d'avoir une gentille petite maison.

3° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Villeré, Robertson St Philippe et Burgundy, faisant partie du lot situé à l'encoignure des rues Villeré et St Philippe, désigné par le No 3, dudit lot No 62 sur un plan fait par Joe Pilié, alors voyer en cet ville, déposé dans l'étude de Félix De Armas, ancien notaire, comme par acte du 18 août 1828, ledit lot mesurant, d'après ledit plan, en mesure française, 30 pieds de face à la rue Villeré sur 60 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage double en bois, désigné par les Nos 933 et 935 rue Villeré.

4° Un certain lot de terre dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Miro, Galvez, Lapeyrouse et Gaiarde, ledit lot est désigné par le No 7 sur un plan déposé dans le bureau de S. Magner, ancien notaire, et mesurant d'après ledit plan 29 pieds 9 pouces 3 lignes de face sur la rue Lapeyrouse sur un profondeur de 125 pieds 4 pouces, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage en bois, désigné par les Nos 2113 et 2115 rue Lapeyrouse.

5° Un certain morceau ou portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent se trouvant et étant situé dans la ville de Covington, paroisse St Tammany, Louisiane, et désigné sur un plan de ladite ville comme lot fractionnel No 17, dans la division de St Jean, moins la portion dudit lot acquise par la veuve Parsey de A. Parsey, le 1er septembre 1888, et étant la même propriété acquise par Bernard Fontan de J. M. Asulin, acte enregistré dans le bureau des transferts, Livre Y, page 150, etc., moins la portion vendue à L. R. Hosmer, d'après l'acte enregistré dans le livre B, pages 150 et 151 du Registre des Transferts de la paroisse St Tammany.

Conditions—Un tiers en plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit d'un an ou de 1 et 2 ans, à l'option des acquéreurs, la portion de crédit des dites ventes devant être démontrée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et endossés par lui, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando, et toutes les clauses usuelles de garantie, à pour cent hypothèques d'avocat en cas de procès, lesdites propriétés devant être assurées par les acquéreurs et les polices d'assurances transférées au porteur ou porteurs des billets, et les acquéreurs devant payer en sus et en dessous du prix de leur enchère toutes les taxes dues et exigibles sur la propriété en l'année 1905, 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Actes de vente perdevant Daniel J. Murphy, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

1 av—1 2 9 16 23 30—mai 2

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

1-e Joli Cottage Double, 2621 et 2623 Chippewa,

Entre les rues Troisième et Quatrième.

Le Joli Cottage Simple, 2617 Chippewa,

Entre les rues Troisième et Quatrième.

Le Bon Terrain pour Bâtir, Chippewa,

Entre les rues Troisième et Quatrième.

Mme Caroline Fischer et Charles Fischer versus Jacob Fischer et als.

No 75,498—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—

MARDI, 2 mai 1905,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu en Cour ouverte, le 21 mars 1905 et signé le 27 mars 1905, dans l'affaire ci-dessus intitulée, par l'Hon. W. B. Sommerville, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trois certaines portions de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situées dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, dans l'îlet borné par les rues Chippewa, Troisième, Quatrième et Annonciation, désignées comme lots "B", "C" et "D" sur un croquis étant fait par D. M. Brosnan député voyer de ville. Lot "B" mesure 25 pieds 8 pouces de face à la rue Chippewa, 25 pieds 7 pouces 7 lignes de largeur dans la ligne du fond par une profondeur de 143 pieds 11 pouces 6 lignes sur la ligne de côté près de la rue Quatrième et une profondeur sur la ligne de côté opposé, le divisant du lot "C" de 143 pieds 1 pouce 5 lignes. Lot "C" mesure 32 pieds 10 pouces de face à la rue Chippewa, 32 pieds 9 pouces 6 lignes de largeur sur la ligne du fond sur une profondeur sur la ligne de côté contiguë à la rue Quatrième, le divisant du lot B, de 143 pieds 1 pouce 5 lignes et une profondeur de 142 pieds 2 lignes sur la ligne de côté opposée, le divisant du lot D. Lot D mesurant 34 pieds 1 pouce de face à la rue Chippewa, 34 pieds 6 lignes de largeur sur la ligne de fond sur une profondeur de 142 pieds 2 lignes sur la ligne de côté le divisant du lot C et une profondeur de 140 pieds 10 pouces 4 lignes sur la ligne de côté contiguë à la rue Troisième.

Chaque lot sera vendu séparément.

Voyez les plans à la Bourse et examinez la propriété, qui consiste en un joli cottage simple, un beau cottage double et un magnifique lot à bâtir, dans un excellent voisinage.

Conditions—Un tiers en plus comptant, la balance en 1 et 2 ans de crédit en billets de l'acquéreur, garantis par hypothèques sur la propriété pour lequel lieu peut être donné avec toutes les clauses usuelles de sécurité l'acquéreur devant assumer au dessus de son enchère toutes les taxes de 1905, billets portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, transfert des polices d'assurances etc. 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Actes de vente perdevant John J. Ward, notaire, aux frais des acquéreurs.

Andrew Hero, Jr. avocat.

1 avril—1 2 9 16 23 30—mai 2

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR

Du stock entier en marchandises de LA

Interior Decorating Co. Ltd.

en liquidation,

sur les lieux, 632 rue du Canal à 10 30 heures a. m. MERCREDI, le 26 avril, le plus beau choix de meubles de haut grade, papiers peints, bric à brac, pendules, lampes, descentes de lit, draperies, tapisseries rideaux, marchandises capitonnées et articles de ménage, jamais offert à en vente publique dans la ville de la Nouvelle-Orléans. La re Ferdinand Ziegler et al vs "Interior Decorating Co. Ltd", en liquidation. No 78,802, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 20 avril 1905, et adressé à Joseph L. Onorato, Encanteur, je vendrai à l'enchère publique, en bloc ou en détail, tout le stock en marchandises de l'"Interior Decorating Co. Ltd", d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.

J. L. ONORATO, Encanteur.
303 rue Baronne

E. T. Florence, avocat.

21 avril—21 28 26

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

RESIDENCE A DEUX ETAGES, 1727 Valence.

Entre les rues Baronne et Carondelet

Succession de John W. Moore.

No 74,389—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 2 mai 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 29 mars 1905, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre dans la ville de la Nouvelle Orléans, Lne, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la dite ville dans l'îlet No 439 borné par les rues Valence, Carondelet (anciennement Apollo et Laronne (anciennement Bacchus) et Cadiz, mesurant 60 pieds de face à la rue Valence par une profondeur entre lignes parallèles de 140 pieds étant le tout des lots 16 et 17 et la portion du fond des lots 11 et 12, le tout d'après un plan de tout l'îlet, annexé à un acte de vente de Caspar Auch à Mme veuve Jos Skelton, passé pardevant W. L. Foote, ancien notaire, le 18 mars 1882, les améliorations sont désignées par le No 1727 Valence et consistent en un cottage résidence sur le à deux étages.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur devant payer les taxes de 1905 en plus du prix de l'adjudication, 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente perdevant Alexis Brian, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

W. Guion, avocat.

1er av—1 2 9 16 23 30—mai 2

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE

Terres de Valeur dans la Paroisse St-Tammany, Lne.

Avec Jolis Cottages et Dépendances,

Contenant tous les conforts d'une maison de campagne.

Cette propriété est convenable comme cites pour hôtel, résidence ou maison de santé, et est située sur la rive de la pure et saine

Rivière Tchefuncte,

Et est seulement à quelques minutes de promenade en voiture du centre des affaires.

Une rare occasion pour placement ou spéculation.

Vente pour régler la succession de Théodore Ralph, No 78,961, Division A.

MARDI, le 9 mai 1905, à midi, l'on vendra à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans l'affaire de la susdite succession, en vertu d'un ordre daté et signé le 16 mars 1905, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, la propriété ci-après décrite, à savoir :

TERRE DANS LA PAROISSE DE ST TAMMANY.

1° Les lots Nos un, deux et trois comme ils sont désignés sur un plan annexé à l'acte d'achat de Geo. Lee, de John O. Peterson, avec billets enregistrés. Commençant à un arbre de cypres sur la rive sud de l'embouchure du Bayou Shipyard et courante N. 85. 30, E. 4. 60 chas. de la S. 58. 20, E. 9. 50 chas à un arbre de pin; de la N. 45. 45, E. 237 chas de la N. 69 E. 12. 51 chas; de la No 50, E. 2. 78 chas; de la N. 58. 30' O. 6. 68 chas; à un poteau marqué i, de la S. 64. E. 12. 25 chas, de la N. 10 O. 12. 67 1/2 chas; de la S. 86 80. O. 17. 80 chas, à l'endroit du commencement. Les ci-dessus courses et distances étant les frontières extérieures des trois lots contenant 20-42/100 acres.

2° Commençant à un arbre de pin, sur la rive de la rivière Tchefuncte, et de là courant S. 26, E. 7.00 chas; à un poteau, de la S. 58. 30 E. 7,00 chas; de la S. 65, O. 1577 chas à un poteau sur la ligne de la frontière de Young. De la N. 10 Ouest 20 chas à un arbre de pin sur la rive de la rivière; de la E. 65, E. le long de la rive de la rivière à l'endroit du commencement, contenant 8 acres plus ou moins, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

3° 4 92/100 acres faisant face à la rivière Tchefuncte, connu comme l'étendue de terre de Parant, commençant à la façade de la rivière à un poteau marqué E. et courant sud 26, O. 3. 50 chas à un poteau marqué i, de la sud 65, E. P. 25 chas, à un arbre de pin, de tout sur le côté Baily; de la S. 10 O. 7. 00 chas à la terre Ragnas, suivant sa ligne jusqu'à ses terminaisons sur la rivière contigue. Etant acquise de J. Ragnas, enregistré dans le livre T, folio 203.

Conditions—Une moitié en plus comptant, la balance, s'il y en a, en un an et deux ans, 8 0/0 d'intérêt; les taxes de 1905 devant être payées par l'acquéreur; un dépôt de dix pour cent au moment de la vente.

Les actes de vente perdevant Fred Zeuzel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

6 avril—6 9 16 23 30—mai 7 9

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE WM F. C. DUPLESSIS.

No 75,026—Cour Civile de District—Division C.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 11 mai 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 22 mars 1905, par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, à savoir—

Un certain lot en carré de terre, situé, se trouvant et étant dans le troisième district de cette ville (autrefois connu comme le faubourg Marigny), désigné comme lot No 3230 (autrefois lot No 36), sur un plan original fait par le voyer de ville, le deuxième jour de mai 1832, et déposé en l'étude de Carlile Pollock, ancien notaire en cette ville; ledit lot en carré de terre est compris entre les rues Touro (autrefois Union), Bourbon (autrefois Bagatelle), Stephen Girard et Lombard (autrefois Léon